

"Au fil des saisons"

Edito : Questions à M. le Maire

Hiver 2022

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi et jeudi : 8h30—12h30
Mardi : 13h30-18h
et vendredi : 13h30-16h

Téléphone /fax :

05.61.65.30.98

mairie-de-

prayols@wanadoo.fr

Responsable de publication :

Francis Laguerre

Comité de rédaction :

Francis Laguerre

Didier Laguerre

Sandrine Serrano

Sommaire :

Page 1 : Edito

Page 2 : SIVE—Garage

PCS- Eclairage

Coupe usagère-Broyat

Page 3 : Salle polyvalente

Défense Incendie

Animaux errants

Page 4 : Nid de frelons

Clin d'oeil

La « der » pour Serge

Page 5 : Commémoration

Sapeurs pompiers

Nostalgie Foyer

Page 6 : Echo des associations

Bien vivre à Prayols

Page 7 : Naturalisation

Distinctions

Etat civil

Page 8 : Invitation Galette

Voeux

Dessin humoristique

Nous sommes pratiquement à mi-mandat, quel bilan et quelles perspectives ?

On peut dire aujourd'hui que la commune s'est mise à jour sur les prérogatives de mise en conformité. Cela nécessite des auto financements malgré des subventions liées à ces obligations : PLU, voirie, accessibilité, chauffage et isolation des logements et bâtiments communaux et dernièrement défense extérieure contre l'incendie. Tout investissement nécessite des diagnostics, des études, des positionnements préalables, des contrôles, ce qui demande du temps et de l'argent. Globalement, nous sommes à jour et les finances sont saines.

A partir de là, quelles sont les prochaines réalisations ?

Tout d'abord conforter le bistrot associatif et les animations en direction des Prayolais et de nos voisins. Ensuite, aménager la cuisine de la salle polyvalente, enfin bâtir un pôle technique et associatif répondant à nos besoins. Le garage actuel n'est plus conforme (on précisera plus tard quelle sera sa destination), le matériel de la commune est rangé sur

plusieurs sites et les associations n'ont plus vraiment de salle appropriée.

On peut s'interroger sur la pertinence du moment pour une telle réalisation ?

Comme c'était le projet de la mandature, un emprunt de 300 000 € a été consenti suffisamment tôt (mars 2022) et à un taux encore acceptable (1,73 % sur vingt ans). Ensuite l'étude de sol, la consultation d'architectes, la demande des subventions, l'instruction du permis de construire plus long que pour les particuliers sont autant d'obligations qui ont pris beaucoup de temps. Puis il y a eu la présentation du projet à la population et l'appel d'offres.

Nous avons alors décidé que si le projet ne rentrait pas dans l'enveloppe initiale, nous abandonnerions l'idée. Après consultations, nous avons obtenu gain de cause, à savoir le respect des 380 000 €.

Dès lors, les travaux commenceront au printemps par le sous-sol destiné au rangement et ensuite, nous poursuivrons par le rez-de-chaussée pour le garage et une salle de réunion pour les associations.

Comment pensez-vous couvrir ces dépenses ?

Nous n'avons plus de gros remboursements d'emprunts et la situation financière de la commune le permet. En plus nous allons bénéficier de la dissolution du SIVE. Le conseil municipal de Ferrières envisage des travaux importants sur l'e groupe scolaire qui est implanté sur leur commune. Comme la participation pour Prayols nous paraissait trop important, la dissolution nous a été proposée. Cela nous permettra d'obtenir un remboursement des frais engagés depuis 1994 de manière lissée sur 13 ans, équivalant à la moitié de notre remboursement annuel de l'emprunt pour le garage. Les enfants de Prayols pourront continuer à se rendre à l'école de Ferrières (ou ailleurs) et nous paierons un forfait annuel par élève équivalant à la moitié de la participation actuelle. Cette différence couvrira largement l'autre moitié des annuités d'emprunt. Nos élèves pourront bénéficier de l'école de Ferrières comme maintenant et il n'y aura aucune augmentation d'impôts émanant de la commune durant ce mandat.

Au conseil municipal

Voici l'essentiel des délibérations prises lors de la séance du conseil municipal qui s'est tenue le jeudi 1er décembre. Nous rappelons que ce compte-rendu est affiché dans son intégralité en mairie et il sera consultable aussi sur le site de la commune

SIVE :

Après des échanges avec le trésorier et le maire de Ferrières, les propositions suivantes ont été émises : en ce qui concerne le personnel, le transfert via la mairie de Ferrières sera opérationnel dès le 1er janvier 2023.

En ce qui concerne les bâtiments et l'immobilier, on arrive à une somme due par la commune de Ferrières de 90 213,37 € qui serait versée par annuités de 6 939,49 € par an, pendant 13 ans.

En ce qui concerne le mobilier, celui-ci est non amortissable.

Garage :

L'ouverture des plis a eu lieu le lundi 28 novembre 2022, (pour sept lots en tout). Les travaux ont été validés selon l'enveloppe prévue soit 380.000 €.

Pour rappel, la commune a fait un emprunt de 300.000 € sur 20 ans, au taux de 1,73 %. Les subventions notifiées sont le FRI (21.000€) ainsi que le FDAL (24.200 €). La dotation de la DETR suivra après notification. (de l'ordre de 30 000 €) L'architecte Henri Anel est chargé du concept et du suivi

de cette opération.

Pour la deuxième tranche on attend d'autres subventions : la Région ne participera pas, le Département allouera la même somme que précédemment, l'Agglo 10 000 € dans le cadre des fonds de soutien à la ruralité. Une DETR sera demandée selon les plafonds en vigueur.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Suite à la réunion du 23 novembre, le PCS a été réactualisé. Les risques potentiels, épidémies, barrages qui cèdent, canicule... ont été identifiés. En ce qui concerne les moyens d'alerter la population, il a été évoqué l'installation d'une sirène, coût estimé à 10.000 € + les frais d'installation. Le conseil municipal a décidé, dans l'immédiat, de se rapprocher de la société qui entretient le système des cloches de l'église pour rajouter aux glas et au tocsin, une sonnerie d'alerte.

Conseiller en énergie partagé

La communauté d'Agglomération a embauché un conseiller en énergie partagée. Il est possible d'en bénéficier sur la commune pour effectuer des économies sur le chauffage, l'isolation et l'énergie. Cela coûtera à la commune 0,70 € par an et par habitant soit 1.358 € pour les cinq ans. Nous l'avons déjà rencontré et il nous a « éclairé » sur quelques mesures que nous avons prises.

Eclairage public :

Suite à la demande du SDE, les boules lumineuses, situées Place de la Mairie, sont devenues obsolètes ainsi que les luminaires qui longent le CD8. Les travaux sont estimés à 15.650 € : aide du Conseil Départemental (7.700 €), SDE 09 (5.020 €), part communale (3.130 €).

Après débat, le conseil municipal a décidé de couper l'éclairage public de 23h à 6h du matin dès que possible.

Ouverture de la Mairie :

La secrétaire effectue 21 heures hebdomadaires : lundi (8h30-12h30), mardi (8h30-12h et 13h30-18h), jeudi (8h30-12h30), vendredi (8h30-13h30 et 13h30-16h). Pas d'ouverture au public le mardi matin et le vendredi matin.

EN BREF

Coupe usagère 2023/2024

Les administrés qui souhaitent bénéficier de la coupe usagère sont priés de se faire connaître au secrétariat de la mairie avant le 15 janvier 2023.

Le broyat

Il est à votre disposition au Carême, au-dessus de la station d'épuration.

Le portail ne sera pas fermé jusqu'au 15 janvier.

Au conseil municipal (suite)

Tarification salle polyvalente

Les charges liées à la salle polyvalente et l'amortissement du matériel nécessitent une augmentation du prix de location, sans compter le nettoyage assuré par nos deux employés. Il a été décidé de porter la tarification à 150 € pour ceux qui résident à Prayols et à 300 € pour les extérieurs (plus les dépenses liées à l'électricité). Une attestation d'assurance sera demandée à la réservation ainsi qu'une décharge de responsabilité pour organisation d'événement festif.



Un projet d'aménagement de la cuisine (photo) est envisagé, ce qui entraînera le moment venu, une nouvelle augmentation.

Défense Incendie :

La défense extérieure contre l'incendie sera opérationnelle au 1er janvier 2023 comme nous nous y étions engagés. Ce sont les employés communaux (photo) qui ont été chargés de l'implantation des bâches (photo). Des barrières et des grillages de protection viendront les protéger ultérieurement.

La plaine, le cœur du village et les hameaux, excepté Cumminges, sont désormais couverts dans des rayons de 400 mètres.



Ce système a été élaboré avec le SMDEA et les pompiers en tenant compte de l'avis d'administrés. Désormais les permis de construire pourront être délivrés en cochant la case « défense incendie ».



Animaux errants :

Les pigeons (photo) envahissent le cœur du village, et créent des dégradations d'autant qu'ils se multiplient rapidement. Le conseil a décidé de solliciter le Centre Animalier de Bonrepos, pour les capturer grâce à une cage (900 €), et réduire ainsi leur nombre.

La mairie a été aussi sollicitée par une association qui régule la population des chats.

Là encore il s'agit d'une cage pour les capturer, ce qui nécessite ensuite une convention avec un vétérinaire pour les stériliser. Le problème est le coût puisqu'on ne maîtrise pas leur nombre. Comme les chats sont ensuite ramenés sur le lieu de capture, le Conseil a jugé inutile d'engager des frais. Nous rappelons que la loi interdit de nourrir les animaux errants. Dans ces conditions nous faisons appel à la bonne volonté de chacun pour éviter ce genre de désagréments.

La commune a reçu une requête écrite après de nombreuses sollicitations par rapport aux dégradations commises par les sangliers, notamment chez les éleveurs. Un contact a été pris avec le directeur départemental de la chasse qui doit recevoir le président de l'ACCA de Prayols.

Un travail de fond est désormais lancé avec la Fédération de chasse, car les obligations de la mairie en la matière restent limitées.



Un nid de frelons neutralisé



Le 28 octobre, la présence d'un nid de frelons asiatiques accroché au mur de l'église a nécessité l'intervention des pom-

piers. S'aidant de la grande échelle, ces derniers l'ont, tout en douceur, neutralisé, puis ils ont inspecté la toiture du clocher pour s'assurer qu'il n'y en avait pas d'autres. La flèche de leur camion s'est dépliée de manière impressionnante jusqu'à toucher la girouette.

Rappelons qu'en cas de présence de nid de frelons asiatiques, les particuliers doivent faire appel à des spécialistes.



Clin d'œil



Rappelez-vous parmi les lots de la tombola organisée à l'occa-

sion de la fête du 15 août, se trouvait : « Une promenade aux cascades de la Piche avec dégustation de rouzole, proposée par Didier Laguerre... » Deux mois plus tard, le gagnant Marc Siegler a su le lui rappeler et, c'est accompagné de Mickaël Miglione, le vainqueur du planter de clou, qu'il a pu joindre l'utile, la promenade, à l'agréa-

ble, la dégustation de ce plat traditionnel à base de chair à saucisse, mie de pain, œufs, ail, persil...



La « der » pour Serge...

Pour Serge Lanta-Pérello, le jeudi 17 novembre n'a pas été un jour comme les autres. Ce jour-là en effet, il est allé chercher, pour la dernière fois, ses deux chevaux sur les estives du Prat-d'Albis. L'âge étant là, 80 ans qu'il porte plutôt bien, il a en effet décidé de mettre partiellement un terme

à son activité agricole et c'est d'ailleurs avec la larme à l'œil qu'il a accompagné pour la dernière fois au bercail, sa jument fétiche Souleille. Mais Serge l'a promis, il y aura quand même l'an prochain, un repas sur les pentes du Prat-d'Albis, avec les proches amis. Manière de se souvenir...



Commémoration

Beaucoup de monde au cimetière pour la commémoration de l'armistice de 1918, dont les enfants du groupe scolaire Ferrières-Prayols accompagnés de leurs enseignantes.

Parmi les temps forts, la Marseillaise qu'ils ont interprété d'une seule voix, accompagnés pour l'occasion par Nicolas Da Cunha, le lauréat de The Voice, venu en proche voisin, et la lecture d'un texte par Colline, une jeune élève de 9 ans dont la

juste diction et l'aisance apparente ont séduit le public.

Et pourtant, elle n'avait eu qu'un petit quart d'heure pour répéter...



EN BREF

Les sapeurs pompiers recherchent des volontaires. Les conditions à remplir : être âgé de 16 à 55 ans, jouir de ses droits civiques et être en bonne condition physique.

Contact

Mission volontariat :
05 61 05 48 32

Profitons-en pour saluer la promotion de Thomas Robin, Prayolais de cœur au grade d'Adjudant lors de la Sainte Barbe.

: Foyer 1994 : nostalgie

Yolande Roumieu, présidente du Foyer Rural nous a fait parvenir ce petit texte accompagné d'une photo datant de 1994 :

« Tous les jeudis après-midi, les adhérentes du Foyer Rural de Prayols se réunissaient pour jouer au scrabble. Des Prayolaises et des habitantes du village voisin de Montoulieu venaient ainsi partager nos jeux.

En même temps, j'ouvrais la bibliothèque et c'était souvent Paulette Molina passionnée par la lecture, surtout les romans policiers, qui venait les échanger.

Quand c'était l'anniversaire d'une scrabbleuse, nous avions le plaisir, après le jeu, de déguster de très bons gâteaux, faits maison ou achetés. Pour l'occasion, nous invitions notre

doyenne d'alors, Marie Catala, qui malgré son âge (elle était née en 1900...) n'hésitait pas à venir nous rejoindre. Elle aimait aussi marcher et faire le tour du village.

Il était difficile de battre Georgette Pascal au scrabble. Cette ancienne institutrice d'école « sortait » parfois de

drôles de noms, qui appartenaient bien sûr au dictionnaire. Quelle était donc fière de gagner. Mais attention au jeudi suivant...

Le temps a passé et à présent, je suis la seule à conserver le souvenir nostalgique d'un très heureux passé. » (Yolande).



Écho des associations

*Trois questions à Lionel Glin-
ka Président de l'association
« Bien vivre à Prayols »*



Lionel, le bistrot associatif est ouvert depuis trois mois, quel bilan faites-vous ?

Près de deux cents personnes ont adhéré et sont membres, ce qui représente l'équivalent de 50% de la population. C'est pas mal. Les soirées du vendredi soir avec un thème différent, pizzas, galettes, grillades... ont connu dans leur ensemble un vrai succès. C'est aussi faire travailler les producteurs locaux, pour des prix que nous voulons à la portée du plus grand nombre.

C'est quand même du travail...

Oui, c'est un travail qui nous mobilise avec mon épouse les vendredis soirs et les dimanches matins mais peu à peu, des bénévoles, par deux, viennent nous donner un coup de main et nous relayent. Je rappelle que les bénéfices seront ensuite répartis aux associations qu'ils représentent au prorata des heures faites.

Justement, ce bistrot est aussi ouvert aux associations ?

Oui, elles sont un peu chez elles. Les membres de la chorale Cor-

de Vocale par exemple sont venus un vendredi soir à l'issue de leur répétition à la soirée hamburgers. Les associations peuvent bénéficier des locaux, il suffit de demander. Nous avons ouvert récemment un point vente avec miel, bijoux, et envisageons d'organiser des expositions ou des soirées à thème. L'important c'est que les gens apprennent à se rencontrer. Nous avançons doucement mais sûrement.



Halloween

Près de 80 personnes, enfants et adultes confondus ont participé à Halloween, organisé par le Comité des Fêtes. Promenade dans les rues du village, goûter, apéro-concert pour les plus grands, karaoké étaient au programme.

Pétanque :

Serge Charreau, sixième président.

C'est le vendredi 18 novembre qu'a eu lieu l'assemblée générale de la Pétanque Prayolaise.

Le président Pierre Goncalvez, pour des raisons personnelles a

décidé de laisser sa place, mais il laisse à ses successeurs un bilan financier largement excédentaire. Quant au rapport moral adopté à l'unanimité par la vingtaine de membres présents, il a permis d'évoquer le contexte général délicat qui a perturbé la saison.

C'est Serge Charreau, un inconditionnel de la vie associative de notre village (et fin « pointeur ») qui sera désormais le nouveau président. Il ne s'agit pas d'une nouveauté pour lui puisqu'il a déjà occupé ce poste par le passé.

Rappelons pour la petite histoire que c'est Stéphane Mayol qui, en 1991, a été le premier à occuper le poste. Vinrent ensuite le regretté Edouard Mejuto, José Navarro, Serge Charreau, Pierre Goncalvez et re-Serge Charreau donc.

Son objectif sera de concilier pétanque de compétition et pétanque de loisirs. Il pourra s'appuyer pour cela sur son vice-président Bastien Guimard. La nouvelle secrétaire a pour nom Laura Cassaing, la trésorière Aurore Guimard. Francis Laguerre, maire, reste président d'honneur de la Pétanque prayolaise.



Corde Vocale : il y a du nouveau

Après cinq ans de présence en qualité d'assistant chef de chœur à la tête de la chorale Corde Vocale, Nicolas Calvet a décidé de passer la main. Son départ a été suivi d'une dizaine de démissions. C'est donc avec un effectif reconstitué

pour un tiers, que l'ensemble a continué son bonhomme de chemin. C'est désormais Eric Pédoussat, un proche voisin puisque habitant Ferrières qui a pris le relais. Eric fait partie de la vingtaine de professeurs du conservatoire de Pamiers qui enseignent la musique, la danse et le théâtre.

Rappelons que la chorale Corde Vocale est ouverte à tous (il vaut mieux quand même chanter juste...) et que son répertoire est composé de chansons issues de la variété française et internationale. Répétition tous les lundis soirs à l'église à 18h.

Renseignements: 06 74 68 50 43.

A l'honneur

Naturalisation

Lors d'une cérémonie qui s'est tenue dans les salons de la Préfecture, deux de nos compatriotes ont été naturalisés français. Il s'agit d'Elena Maklakova, d'origine russe, l'épouse de Edouard Jeannot, conseiller municipal dans notre commune, et domicilié Chemin de Mérens.

Nicholas Rose, domicilié Hameau de la Citadelle, d'origine britannique a également été naturalisé français.

Nous souhaitons à Helena et à Nicholas le meilleur dans leur patrie d'adoption.



Distinctions

La remise des médailles de la Jeunesse et Sports et de l'engagement associatif qui se tenait dans les salons de la Préfecture a vu trois Prayolais épinglés. Yolande Roumieu (médaille d'argent) a été récompensée pour ses longues années passées à la tête du Foyer Rural et du Club du 3ème Age Prayols-Montoulieu. Comme nous l'avons déjà signalé, elle a aussi appartenu au conseil municipal du village et n'a jamais économisé sa peine pour se mettre au service des autres.

Frédéric Beaumenil a également reçu la médaille d'argent, une belle récompense pour ses nombreuses années passées au service du ski.

Pascal Dussol (médaille de bronze), président des Lames d'Ariège a aussi été honoré. Au fil des années, lui et son équipe, ont fait rayonner leur sport, l'escrime, mixant avec bonheur compétition, loisir et reconstitution historique, le tout dans une ambiance conviviale.



ETAT CIVIL

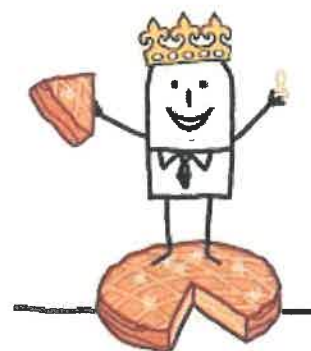
Baptême républicain :
le 5 novembre pour Léo, fils de Rebecca et Johan Aubrée.

PACS :
le 29 novembre entre Clara Bee et Samuel Quiret qui résident 5 chemin de Tarnas.

Décès :
Jean Caralp est décédé le 29 novembre 2022. Il était né à Prayols le 28 octobre 1930.

Invitation pour la galette

La traditionnelle galette des Rois qui permet à la population de se retrouver pour un moment de convivialité aura lieu le :
samedi 7 janvier à partir de 17h,
Salle polyvalente.



Dessin humoristique

